

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)



Première réunion des ministres de l'Éducation des Amériques

RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DU CANADA

20-21 juillet 1998

Brasilia, Brésil

Membres de la délégation du Canada :

M^{me} Elaine Freeland
Sous-ministre adjointe de l'Éducation
Québec

M. Darren Schemmer
Mission permanente du Canada
Organisation des États américains (OEA)

M. Richard Martin
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce
international (MAECI)

M. Jean-Marie Barrette
Délégation générale du Québec au Mexique

M. David Gaszi
Industrie Canada

Première réunion des ministres de l'Éducation des Amériques
Brasilia
20-21 juillet 1998

Rapport de la délégation du Canada

La première réunion des ministres de l'Éducation des Amériques (la Réunion), sous l'égide de l'Organisation des États Américains (OÉA), a eu lieu à Brasilia (Brésil) les 20 et 21 juillet 1998. Les résultats concrets de cette réunion sont positifs mais modestes. Les discussions ont été axées largement sur les procédures entourant la mise en place d'un groupe de coordination chargé de la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet des Amériques dans le domaine de l'éducation. Les ministres ont approuvé la création d'un groupe de coordination qui est composé de 11 pays, dont le Canada qui en devient un membre permanent jusqu'à la tenue du prochain Sommet. Cela dit, il existe encore de la confusion quant aux objectifs à atteindre dans le secteur de l'éducation et aux résultats qui devraient être rapportés lors du prochain Sommet, qui devrait se tenir au Canada. Aucune date n'a été fixée pour une autre réunion ministérielle. Le Canada a su profiter de cette réunion pour accentuer son influence au sein de ce forum et faire avancer tout particulièrement le dossier du Collège des Amériques. Tout document mentionné dans ce rapport est disponible auprès du Secrétariat du CMEC.

RAPPORT

La première réunion des ministres de l'Éducation des Amériques, tenue dans le cadre du Conseil interaméricain pour le développement intégral (CIDI) de l'OÉA, est la première réunion ministérielle depuis le II^e Sommet des Amériques à Santiago. Elle a eu lieu à Brasilia (Brésil) les 20 et 21 juillet 1998. Vingt-neuf (29) pays (sur un total de 34) y ont envoyé une délégation. Cependant, il y avait de grands absents, notamment le Ministre de l'Éducation du Mexique, pourtant pays coordonnateur du dossier de l'éducation depuis le Sommet de Miami, le Costa Rica et la Grenade, dont le Premier ministre parle au nom du CARICOM. Par contre, plusieurs pays ayant le statut d'observateur à l'OÉA, de même que plusieurs institutions financières internationales (IFI) y ont envoyé des représentants. La délégation du Canada était dirigée par M. Roger Grimes, Ministre de l'Éducation de Terre-neuve et Labrador, et comprenait des représentants du Gouvernement du Québec, du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur et d'Industrie Canada. La liste des membres de la délégation se trouve en annexe.

La réunion de Brasilia était composée de trois parties : 1) une réunion du groupe de coordination (Groupe des 11), le 19 juillet, pour finaliser l'ordre du jour de la réunion ministérielle et les documents à être entérinés par les ministres; 2) la réunion ministérielle elle-même; et 3) une réunion "technique", le mardi 21 juillet en après-midi, et le mercredi 22 juillet en matinée, pour passer en revue les divers projets, de même que les procédures de financement, à être parrainés dans le cadre du Plan d'action sur l'éducation du II^e Sommet des Amériques et du Programme interaméricain d'éducation de l'OÉA. Chacune des composantes de la Réunion a été caractérisée

par de longs débats et des divergences marquées de points de vue entre et au sein de certaines délégations, conduisant à la nécessité de créer des sous-groupes de travail pour résoudre les impasses découlant des discussions.

L'ouverture de la Réunion a été assurée par le Président du Brésil, M. Fernando Henrique Cardoso, en présence notamment du Secrétaire général de l'OÉA, M. César Gavaría, alors que la présidence de la réunion ministérielle a été assurée par le Ministre de l'Éducation et des Sports du Brésil, M. Paulo Renato Souza.

La réunion ministérielle était composée de trois parties : 1) examen et approbation de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'éducation du II^e Sommet des Amériques; 2) examen et approbation du mécanisme de suivi au Plan d'action; et 3) présentation sur le CIDI et examen de son Programme interaméricain d'éducation.

Le Sous-secrétaire à la planification et à la coordination du Secrétariat à l'éducation publique du Mexique et représentant du Ministre mexicain de l'éducation, M. Carlos Mancera Corcuera, a fait un rappel des grandes lignes du Plan d'action sur l'éducation et des discussions jusqu'à ce jour portant sur la mise en œuvre des projets multilatéraux. L'élément de surprise, pour un certain nombre de participants mais moins pour les représentants des pays membres du groupe de coordination, est plutôt venu du représentant du Chili auprès de la Banque interaméricaine de développement (BID), M. Mario Marcel, qui a confirmé l'existence d'un groupe inter-agences dont l'objectif vise à aider et conseiller les pays dans la rédaction et la soumission de projets en éducation auprès des IFI appropriées.

Tel que convenu la veille, lors de la réunion du groupe de coordination, le Ministre M. Grimes a obtenu du Président de la Réunion que le Président du Collège des Amériques, D^r Paulo A. Gomez, fasse une courte présentation du projet. M. Gomez, a confirmé la contribution de 3 millions de dollars par le Canada à travers l'Agence canadienne de développement international (ACDI), et le projet a été bien reçu par l'ensemble des participants à la Réunion.

Comme prévu, c'est le mécanisme de la mise en œuvre du Plan d'action du Sommet des Amériques dans le domaine de l'éducation qui a été le plus controversé et qui a donné lieu aux discussions les plus vives. La proposition brésilienne sur le mécanisme de suivi qui est ressortie de la réunion préparatoire au Mexique à la fin juin, retravaillée par le Groupe des 11 à Brasilia la veille de la réunion ministérielle, a donné lieu à des discussions animées entre les ministres et les participantes et participants assis autour de la table.

Quelques pays des Caraïbes, les Bahamas en tête, et un certain nombre de pays latino-américains, se sont plaints de ne pas avoir vu le document à l'avance. La Bolivie et le Venezuela ont carrément manifesté leur désaccord et exprimé leur refus de le signer. Des négociations d'urgence entre les ministres de l'Éducation et des fonctionnaires d'un nombre restreints de pays (y compris du Canada), ont permis la formulation d'un compromis qui a été approuvé par l'ensemble des pays présents. Soumis aux membres de la Réunion en fin de journée du lundi 20 juillet, ce n'est que le

mardi matin, avant d'entreprendre les discussions de la troisième séance plénière que le nouveau document a été approuvé.

Les ministres de l'Éducation ont alors convenu que : 1) le groupe de coordination constitué lors du Sommet des Amériques à Santiago continuera ses travaux jusqu'au 31 décembre 1998, date après laquelle; 2) le mécanisme actuel de coordination (c'est-à-dire les quatre pays coordonnateurs nommés à Santiago — Mexique présidence, Chili, Argentine et États-Unis), restera en place jusqu'au prochain Sommet; 3) mais qu'à ce groupe de pays s'ajouteront le Brésil et le Canada comme membres permanents, jusqu'au prochain Sommet; 4) que cinq pays se joindront au groupe selon le principe de rotation annuelle et selon le critère de la représentation géographique, soit un pays de la communauté andine, un pays de la région centraméricaine, un pays du MERCOSUR, le marché commun de quatre pays (Argentine, Paraguay, Uruguay et Brésil) de l'Amérique du sud et deux pays des Caraïbes. Les pays susmentionnés composent le Groupe des 11; 5) que le nouveau groupe tiendra des réunions, en principe une fois par semestre (il a été proposé que la prochaine réunion du Groupe des 11 ait lieu au siège de l'OÉA vers la mi-novembre 1998); 6) tous les documents seront envoyés à tous les pays à l'avance afin de permettre à ceux qui le désirent de participer sur un pied d'égalité; et 7) comme le souhaitait le Canada, la résolution approuvée par les ministres de l'Éducation non seulement confirme mais renforce le lien ou le rapport de dépendance qui existe entre ce groupe de coordination et le Groupe de révision de la mise en œuvre des initiatives des Sommets (GRIC) puisqu'elle donne à ce dernier le pouvoir de modifier, si nécessaire, la structure actuelle du groupe de coordination.

La délégation canadienne accueille favorablement ce mécanisme de coordination bien que ce dernier risque de créer certaines difficultés du point de vue bureaucratique.

Cette discussion avait été précédée par une présentation par la coordonnatrice mexicaine sur le dossier de l'éducation, M^{me} Sofioleticia Morales Garza, d'un prototype de site Web appelé à servir d'outil de communication et de coopération entre les pays de l'hémisphère américain. Chaque pays a été invité à y contribuer (le Canada y collabore déjà par l'entremise du CMEC).

La troisième séance plénière a porté essentiellement sur les efforts de l'OÉA à la réalisation du Plan d'action sur l'éducation du Sommet. À cette fin, M. Lionel Zuñiga, Secrétaire exécutif du CIDI, a fait une courte présentation sur sa nature et son fonctionnement, suivi par l'intervention de M. Francisco José Piñon, de la délégation argentine, qui a fait une présentation sur le Projet du Programme interaméricain d'éducation de l'OÉA. Il en est ressorti que ce programme cherchera à mettre en œuvre six lignes d'action identifiées au Sommet, dans des champs de priorités déjà établis, au cours des trois prochaines années et dont l'exécution sera évaluée chaque année. Le programme a été discuté en détail lors de la rencontre du groupe technique le mardi en fin d'après-midi. Le Canada a indiqué son intérêt à participer dans trois projets multinationaux. Le Canada, en tant que membre du groupe de coordination (Groupe des 11) sera appelé à participer à des réunions techniques dont l'objectif est d'aider les pays à concevoir, rédiger et présenter des projets à l'OÉA. Une réunion est déjà prévue à Washington le 17 août prochain. Le CMEC y enverra une représentante.

Enfin, l'assemblée a terminé ses travaux en procédant à l'adoption de six (6) résolutions, y compris celle concernant le nouveau mécanisme de mise en œuvre du Plan d'action. La séance a été levée à 12 h 45. Les participantes et participants à la réunion du groupe technique ont débuté leurs travaux à 16 h 30 le mardi après-midi. (Le détail des discussions de ce groupe technique est contenu dans la deuxième partie de ce rapport).

RÉSULTATS

Les résultats concrets de la Réunion des ministres de l'Éducation sont positifs mais modestes. Le principal élément a été l'adoption d'un mécanisme de coordination chargé de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'éducation adopté à Santiago, lequel se veut plus démocratique et dans lequel le Canada est devenu un membre permanent jusqu'au prochain Sommet. Comme le dernier hôte d'un Sommet fait partie automatiquement des pays permanents au sein du groupe de coordination, le Canada restera associé au dossier de l'éducation pour les trois années qui suivront le Sommet au Canada.

Pour la délégation canadienne, le GRIC paraît être sorti renforcé par cet exercice car non seulement est-il clair que le mécanisme de mise en œuvre doit répondre au GRIC mais en plus, ce dernier a maintenant le pouvoir de changer le mécanisme en place s'il en est besoin.

La délégation canadienne aura réussi à profiter de cette Réunion pour faire avancer de façon significative le dossier du Collège des Amériques. De plus, la délégation aura réussi à accentuer l'influence et la compétence du Canada en matière d'éducation auprès de plusieurs pays de l'hémisphère. Cette situation résulte entre autre du fait que le Canada a pu assurer depuis novembre 1997 une représentation constante à l'ensemble des réunions préparatoires et ainsi renforcer ses contacts inter-personnels auprès des milieux de l'éducation des Amériques. Afin de consolider l'influence du Canada dans ce secteur, il serait souhaitable que le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et le CMEC assurent une participation canadienne au plus grand nombre possible de réunions et que ce dernier repose sur une présence continue de responsables compétents en matière de discussions concernant le domaine de l'éducation à l'échelle hémisphérique.

Enfin, tous les membres de la délégation canadienne tiennent à remercier le personnel de l'Ambassade du Canada à Brasilia, et plus particulièrement l'Ambassadeur M^{me} Nancy Stiles et M^{me} Silvia Reis pour leur hospitalité et leur aide logistique inestimable tout au cours de la réunion.

**Rapport sur les réunions techniques tenues
avant [19 juillet 1998] et
après [21 juillet (p.m.) et 22 juillet (a.m.) 1998]
la réunion des ministres de l'Éducation à Brasilia,
concernant les plans d'action pour l'éducation du
Deuxième Sommet des Amériques**

- La délégation canadienne aux réunions techniques sur les questions d'éducation a été dirigée par M^{me} Elaine Freeland, sous-ministre adjointe, ministère de l'Éducation du Québec. La délégation comprenait également MM. Darren Schemmer, Mission canadienne à l'OEA, Richard Martin, MAECI, Jean-Marie Barrette, Délégation générale du Québec au Mexique, et David Gaszi, Industrie Canada.
- Le Groupe coordonnateur de 11 pays, dont le Canada fait partie, s'est réuni le 19 juillet 1998 dans le bureau du ministère des Affaires étrangères à Brasilia.
- L'ordre du jour de la réunion du 19 juillet était le suivant :
 1. Ajustements définitifs à l'ordre du jour proposé pour la réunion des ministres de l'Éducation [20 juillet et 21 juillet (a.m.) 1998] (*cf.* Annexe 1)
 2. Modifications supplémentaires à la déclaration concernant les mécanismes de suivi du plan d'action (*cf.* Annexe 2)
 3. Examen des résolutions devant être adoptées par les ministres de l'Éducation
 4. Examen du projet de programme d'éducation interaméricain (*cf.* Annexe 3)

Pour obtenir les annexes, veuillez communiquer avec le Secrétariat du CMEC.

- Sans entrer dans les détails de chaque point, il conviendrait de signaler qu'au **point n° 1**, le Canada a profité de l'occasion pour s'assurer que le président permettrait au ministre, M. Roger Grimes, de présenter un représentant du Collège des Amériques à la réunion des ministres.

La déclaration (**point n° 2**), qui a été reformulée le 19 juillet, a été modifiée de nouveau le 20 juillet avant d'être adoptée par les ministres.

Les résolutions (**point n° 3**), ont été approuvées le 22 juillet 1998.

- La réunion technique tenue après la réunion des ministres a été convoquée et présidée par le Mexique; la vice-présidence a été assurée par le Brésil. Tous les pays de l'hémisphère ouest, à l'exception de Cuba, ont été invités à assister à cette réunion.
- L'ordre du jour de cette réunion consistait à expliquer et clarifier la procédure à suivre pour les projets de l'OEA et les projets du Sommet des Amériques ne faisant pas partie de l'OEA.

- Projets de l'OEA (*cf.* Annexe 5)
 - Afin d'appuyer les initiatives du Deuxième Sommet des Amériques dans le domaine de l'éducation, l'OEA a aligné son programme d'éducation interaméricain sur le plan d'action du Sommet.
 - L'OEA débloquera jusqu'à deux millions de dollars américains pour mettre en œuvre les projets en 1999.
 - La majorité, pour ne pas dire l'ensemble, des projets sont prévus pour les trois prochaines années, mais les projets de l'OEA sont examinés ou établis tous les ans.
 - Six projets multilatéraux de l'OEA devraient être mis en œuvre en 1999 :
 - a. L'éducation pour les secteurs sociaux qui ont besoin d'une attention prioritaire (Ligne d'action n° 1 : Éducation compensatoire)
Pays coordonnateur : Mexique (*cf.* Annexe A)
 - b. Professionnalisation du personnel enseignant et du personnel administratif en éducation
(Lignes d'action n°s 3 et 9)
Pays coordonnateur : Colombie (*cf.* Annexe B)
 - c. Renforcement de la gestion et de l'administration de l'éducation et perfectionnement des établissements d'enseignement
(Ligne d'action n° 4)
Pays coordonnateur : Argentine (*cf.* Annexe C)
 - d. L'éducation en vue de préparer à l'emploi et de favoriser le développement des jeunes
(Ligne d'action n° 5)
Pays coordonnateur : Brésil (*cf.* Annexe D)
 - e. L'éducation en vue d'assurer le civisme et la viabilité de sociétés multiculturelles
(Lignes d'action n°s 6 et 7)
Pays coordonnateur : Mexique (*cf.* Annexe E)
 - f. Échange d'enseignantes et enseignants et d'élèves visant à étudier les langues officielles de l'OEA
(Lignes d'action n°s 6 et 7)
Pays coordonnateur : Barbade (*cf.* Annexe F)
 - Le président de la réunion a demandé et insisté pour que chaque pays exprime au moins un intérêt «préliminaire» pour ces projets. Le Canada a manifesté son intérêt pour les projets a. b. et f. (*cf.* Annexe 6).

– Comme ces projets doivent être soumis à l’OEA avant le 30 août, le Canada a demandé et obtenu une prolongation du délai jusqu’au 30 septembre, ce qui signifie simplement que le Canada pourrait participer à ces projets (ou d’autres) en 1999. Le financement sera toutefois attribué selon les besoins des pays signalés dans les propositions de projets soumises d’ici le 30 août.

– La marche à suivre pour soumettre et approuver des projets de l’OEA est la suivante :

1^{re} étape : D’ici une semaine, les pays devraient confirmer l’intérêt exprimé à Brasilia.

2^e étape : Les pays qui acceptent de préparer une version préliminaire des projets ont été désignés à Brasilia :

Projet a. : Mexique et Argentine

Projet b. : Brésil

Projet c. : Bolivie

Projet d. : Venezuela

Projet e. : Mexique

Projet f. : Barbade

Ces projets préliminaires seront présentés aux pays qui ont confirmé leur intérêt à l’occasion de réunions de planification, lesquelles auront lieu à Washington, 17 et 18 août 1998.

3^e étape : Les projets seront présentés à l’OEA avant le 30 août 1998 par les représentantes et représentants des pays de l’OEA.

4^e étape : Les projets seront évalués par l’équipe technique de l’OEA.

5^e étape : Les projets seront soumis à l’approbation de CEPCIDI.

6^e étape : Les ressources seront disponibles à partir du 1^{er} janvier 1999.

Remarque : L’OEA pourrait mettre ces ressources à la disposition des pays responsables des projets et les affecter ensuite aux pays partenaires.

OU

L’OEA pourrait distribuer directement les ressources aux pays partenaires.

Pour recevoir du financement, les pays en question devront avoir préalablement promis une contribution au fonds affecté à l’éducation.

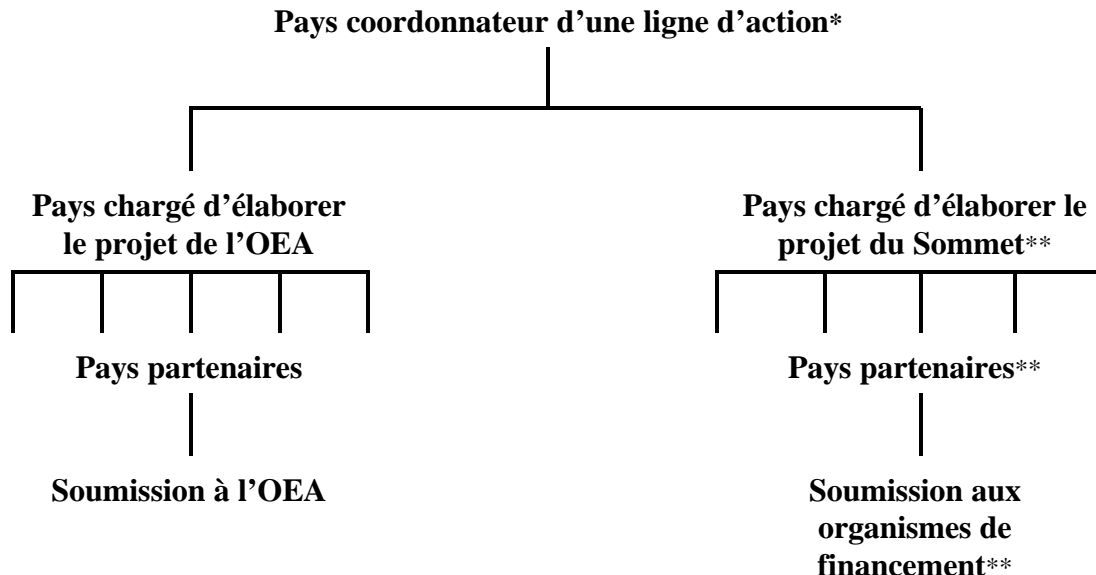
La contribution canadienne au programme d’éducation de l’OEA pour 1999 s’élève à 400 000 \$ US.

- Projets du Sommet (projets non entrepris par l'OEA)
 - Sept projets ont été adoptés dans le cadre du Sommet.
 - Ces projets régionaux seront soumis à divers organismes de financement internationaux en vue d'obtenir des ressources techniques ou financières.
 - Les sept projets du Sommet traiteront de ce qui suit :
 - S.a. Stages à l'intention du personnel enseignant et du personnel administratif (Colombie)
 - S.b. Indicateurs de l'éducation (Chili)
 - S.c. Évaluation de l'éducation (Brésil)
 - S.d. Centres d'excellence en éducation et en pédagogie (République dominicaine)
 - S.e. Bourses de recherche pour les administratrices et administrateurs en éducation (Argentine)
 - S.f. Technologies de l'information : Sciences et mathématique (Colombie)
 - S.g. Formation à distance (Mexique)

Remarque : La délégation canadienne a réagi à ce mélange de stratégies et de contenu et a subséquemment offert de mettre au point une matrice pouvant aider à élaborer des projets pluridimensionnels.

- Encore une fois, le président a insisté pour que les pays signalent un «intérêt préliminaire». Le Canada a manifesté son intérêt pour les projets S.b., S.d., et S.f. (*cf.* Annexe 7).
- Les pays chargés de la préparation des projets figurent entre parenthèses.
- Les propositions de projet du Sommet seront distribuées aux pays qui leur ont manifesté un certain intérêt.
- Un groupe de liaison dirigé par Mario Marcel du Chili aidera les groupes chargés d'élaborer des projets et donnera des conseils aux pays sur la présentation de ces projets aux organismes de financement.

La structure organisationnelle de chaque projet pourra être la suivante :



* Les pays chargés de coordonner les lignes d'action ne jouent pas un rôle de supervision, mais seront tenus informés de tous les projets soumis.

** Aide fournie par un groupe inter-agences (Mario Marcel)

Recommandations au Secrétariat du CMEC

Que le Secrétariat :

- obtienne les propositions de projet (de l'OEA) à la suite des réunions à Washington le 17 août 1998;
- résume l'information sur les initiatives du Sommet (structure organisationnelle, stratégies, contenu et projets);
- présente aux ministres de l'Éducation, en septembre, les initiatives et la participation du Canada au Troisième Sommet en vue au Canada :
 - de leur offrir la possibilité de participer à des projets courants en 1999;
 - d'encourager une participation planifiée à l'élaboration des projets et peut-être à la coordination de projets en 2000 et 2001;
 - d'obtenir un mandat clair pour les représentantes et représentants au Groupe coordonnateur, dont le Canada fait partie;
 - de prévoir les ressources à engager; et
 - d'obtenir l'appui pour une augmentation des ressources affectées au CMEC par le gouvernement fédéral.

Sommaire des responsabilités
(Projets du Sommet S.a.-S.g.)

- Ligne d'action n° 1 Programmes de compensation — Pays coordonnateur : **Mexique**
- (a) – Pays chargés d'élaborer le projet de l'OEA : *Mexique et Argentine*
 - Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : —
- Ligne d'action n° 2 Indicateurs — Pays coordonnateur : **Brésil**
- Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : —
 - (S.b.) – Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : *Chili*
- Évaluation de l'éducation
- Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : —
 - (S.c.) – Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : *Brésil*
- Ligne d'action 3 Formation à l'enseignement — Pays coordonnateur : **Colombie**
- (b) – Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : *Colombie*
 - (S.d.) – Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : *République dominicaine*
 - (S.a.) *Colombie*
- Ligne d'action 4 Gestion de l'éducation — Pays coordonnateur : **Argentine**
- (c) – Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : *Argentine*
 - (S.e.) – Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : *Argentine*
- Ligne d'action 5 Transition au travail — Pays coordonnateur : **Brésil**
- (d) – Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : *Brésil*
 - Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : —
- Lignes d'action n^{os} 6 et 7 Éducation muticulturelle et valeurs — Pays coordonnateur : **Mexico**
- (e) (f) – Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : *Mexique*
 - Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : —
- Ligne d'action n° 8 Technologies — Pays coordonnateur : **Brésil**
- Pays chargé d'élaborer le projet de l'OEA : —
 - (S.f.) (S.g.) – Pays chargé d'élaborer le projet du Sommet : *Brésil et Mexique*

